



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX  
Secrétaire de séance : Madame Nathalie JEANNET

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 26  
Nombre de procurations : 3  
Nombre de votants : 29  
Date de la convocation : 13 juin 2023  
Date de publication : 26 juin 2023

### **Conseillers présents**

GAGNOUX Jean-Baptiste,	Jean-Pierre, ROCHE Paul,	Nathalie, DEMORTIER-BLANC
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	PECHINOT Jacques, FICHÈRE	Catherine, ANTOINE Patricia,
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
GERMOND Daniel, JABOVISTE	Blandine, CERNELA Patrice,	Laëtitia, GRUET Justine,
Philippe, MIRAT Maryline,	LEFEVRE Jean-Philippe,	MUGNIER Christine
DOUZENEL Alexandre, CUINET	DELAINÉ Isabelle, JEANNET	

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

GIROD Isabelle donne procuration à DELAINE Isabelle, CHAMPANHET Stéphane donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, DRAY Frédérique donne procuration à JEANNET Nathalie

### **Conseillers absents non représentés**

PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, HAMDAOUI Ako, DRUET Timothée, HERRMANN Nadine

### **Objet : Dissolution du Budget Annexe Lotissements**

Rapporteur : Madame Blandine CRETIN-MAITENAZ

Il est rappelé que toutes les opérations, travaux et cessions, liées à l'activité du Budget Annexe Lotissements sont définitivement closes.

Tous les terrains des Lotissements ont été vendus :

- Lotissement « Rougemont »
- Lotissement Habitat « La Faulx »
- Lotissement ZAE Grandes Epenottes – Village Artisanal

A l'issue de ces opérations, il est constaté un excédent de fonctionnement à hauteur de 266 878,65 €.

en €	Réalisés		Restes à réaliser		Résultat de clôture
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	
<b>Exercice 2022</b>					
<b>BA LOTISSEMENT</b>					
Recettes	150 783,74				
Dépenses	0,00				
Déficit reporté					
Excédent reporté	116 094,91				
Déficit ou excédent	266 878,65	0,00			<b>266 878,65</b>

Il est proposé d'intégrer cet excédent au budget principal de la Ville de Dole.

Le budget annexe sera dissous suite à ces écritures qui seront reprises dans la notice d'affectation des résultats ainsi que dans la notice du Budget Supplémentaire 2023.

Madame la comptable publique a été sollicitée afin de solder l'ensemble des opérations de ce budget annexe et valider sa dissolution.

Vu l'avis favorable de la Commission Fonctionnement de l'Institution du 16 juin 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** la dissolution du Budget Annexe Lotissements,
- **D'APPROUVER** l'intégration de l'excédent constaté à la clôture des comptes au budget principal de la Ville de Dole.

SCRUTIN            POUR : 29  
                          CONTRE : 0  
                          DONT 3 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances

Fait à Dole, le 19 juin 2023.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire

Monsieur Jean-Baptiste GAGNON

